

# INFO RDS

Le bulletin d'information du réseau régional  
des déléguées et délégués sociaux

mars-avril 2007

## Journée d'activités »» Semaine nationale de la santé mentale

Dans le cadre de cette semaine thématique, vous êtes invités à une journée d'activités qui se déroulera, le 2 mai 2007 de 9 heures à 16 heures, à l'édifice FTQ de Québec. À cette occasion, l'avant-midi sera consacré à une formation spéciale ayant pour titre « *L'homme qui parlait aux voitures* » donnée par l'organisme La Boussole. Vous y apprendrez les conduites à adopter et à éviter pour faciliter le contact avec une personne présentant un trouble mental. L'après-midi sera consacré aux échanges entre DS sur leurs interventions en situation de problèmes de santé mentale. Les coûts sont de 35 \$( le double pour les non-affiliés) incluant le dîner. Venez en grand nombre !

## ENSEMBLE, NOUS AIDONS !

Une rencontre fort appréciée...

Les 30 et 31 janvier 2007, s'est tenue la conférence nationale à l'intention des membres des comités exécutifs et des réseaux d'entraide

La FTQ a organisé une rencontre pour partager et améliorer les stratégies d'aide que les syndicats locaux déploient auprès des membres qui vivent des problèmes de détresse, d'épuisement professionnel, de consommation abusive liés à l'organisation du travail ou à des conditions personnelles.

Cet événement, auquel près de 400 personnes ont participé, a été l'occasion, notamment, de mettre en relief le travail des délégués sociaux et des déléguées sociales pour prévenir l'aggravation des problèmes (par l'écoute, la relation d'aide, voire la référence à d'autres ressources) ainsi que leur rôle dans le soutien des personnes malades ou accidentées.

Cette rencontre a aussi permis de prendre connaissance des victoires de nos plaideurs qui gagnent en arbitrage ou devant la CSST pour des victimes de harcèlement psychologique. D'autres contestent en arbitrage le dépistage de drogues en milieu de travail que les employeurs utilisent sans égard aux risques liés ou non à un emploi.

Aussi une nouvelle vidéo pour faire la promotion du réseau des déléguées et délégués sociaux fut dévoilée. Elle sera disponible prochainement au bureau du réseau. Sur le site internet de la FTQ différentes présentations faites dans le cadre de la conférence sont aussi disponibles. Entre autres, une sur les multiples facettes des congés de longue durée et le point sur la jurisprudence en matière de dépistage de drogue en milieu de travail.

### Formation de base

Les prochaines sessions sont prévues les 14-15-16 mars 2007 et les 23-24-25 mai 2007. L'horaire est de 8h30 à 16h30. Les sessions se déroulent à l'édifice FTQ à Québec. Les frais sont de 90\$ par personne pour une section locale affiliée au Conseil régional FTQ et le double pour les non-affiliées.

Si vous avez des noms ou un nombre de personnes à me communiquer pour la formation de base de déléguées et délégués sociaux, n'hésitez pas à le faire.

Si vous connaissez de vos consoeurs et confrères de travail intéressés, informez-les. Les exécutifs locaux sont spécialement invités.

Steeve

Voici une étude de Statistiques Canada qui a paru récemment. Elle concerne l'usage que nous faisons de notre temps en famille versus celui passé au travail. Il s'agit d'un constat troublant pour celles et ceux qui veulent concilier les deux. Bonne lecture !

### Étude : Le temps passé en famille

2005

Vous passez plus de temps au travail et moins de temps en famille? Vous n'êtes pas les seuls, selon une nouvelle étude sur le temps que passent les travailleurs canadiens avec les membres de leur famille lors d'une journée de travail type.

L'étude, publiée aujourd'hui dans *Tendances sociales canadiennes*, a permis de constater que les travailleurs ont passé en moyenne 45 minutes de moins en famille par jour de travail en 2005 que deux décennies plus tôt.

Pour une année comptant 260 jours de travail, cela représente 195 heures de moins ou l'équivalent d'environ cinq semaines de 40 heures de travail.

L'étude est basée sur les données de quatre cycles de l'Enquête sociale générale sur l'emploi du temps (1986, 1992, 1998 et 2005). Les participants, âgés de 15 ans et plus, ont tenu un journal du temps qu'ils avaient consacré à différentes activités au cours d'un jour donné. Pour chaque activité, ils ont indiqué s'ils étaient seuls, en compagnie de membres de leur famille ou avec d'autres personnes.

Pour les fins de cette étude, les répondants devaient avoir travaillé au moins trois heures durant le jour donné, excluant le temps de navettage, et devaient vivre avec un conjoint ou au moins un enfant. L'étude a montré que le temps passé en compagnie des membres de la famille a diminué de 1986 à 2005 pour la plupart des groupes de travailleurs. Par exemple, les femmes ont passé en moyenne 248 minutes avec les membres de leur famille en 1986. En 2005, ce temps avait diminué pour s'établir à seulement 209 minutes, soit une différence de 39 minutes par jour de travail type.

Pour les hommes, la durée moyenne du temps passé en famille a baissé de 45 minutes, passant de 250 minutes en 1986 à 205 minutes en 2005.

Il est ressorti de l'étude que le facteur principal associé à la diminution du temps passé en famille était l'augmentation du temps consacré à un emploi rémunéré durant une journée de travail type.

Suite aux pages 3 et 4

### **Plus de temps au travail, moins de temps en famille**

Fait peu surprenant, plus les gens consacrent de temps au travail, moins ils en accordent à leur famille, selon l'étude. Par exemple, les travailleurs qui consacraient entre 9 et 10 heures par jour à leur emploi rémunéré passaient 52 minutes de moins que ceux qui y consacraient entre 7 et 8 heures. De 1986 à 2005, le temps consacré au travail rémunéré, au cours d'une journée type, incluant le lunch et les pauses, a considérablement augmenté. En moyenne, les Canadiens ont travaillé 536 minutes, ou 8,9 heures pour un jour donné, en 2005, en hausse par rapport à 506 minutes, ou 8,4 heures, deux décennies plus tôt.

La proportion de travailleurs qui ont consacré de longues heures au travail rémunéré a aussi augmenté. Par exemple, en 1986, environ 17 % des travailleurs consacraient 10 heures ou plus à leur travail. En 2005, cette proportion s'était élevée à 25 %.

Cette hausse de la durée moyenne de la journée de travail a eu des répercussions importantes sur les tendances globales du temps passé en famille.

L'analyse a permis de déterminer que l'augmentation de la durée moyenne de la journée de travail avait contribué à 39 % de la baisse du temps passé en famille de 1986 à 2005.

Cette proportion était plus forte que pour tous les autres facteurs considérés dans l'étude. (Les résultats ne fournissent cependant pas d'éclairage sur le temps passé en famille lors des journées de congé des travailleurs.)

### **L'écoute de la télévision et les habitudes entourant les repas sont deux facteurs ayant contribué au déclin du temps passé en famille**

L'étude a fait ressortir plusieurs autres facteurs ayant eu un impact sur le temps passé en compagnie des membres de la famille, les principaux étant que les travailleurs écoutent de plus en plus la télévision seuls, qu'ils mangent seuls et qu'ils prennent moins de temps à manger.

En 1986, comme en 2005, plus les travailleurs écoutaient la télévision pour un jour donné, plus ils passaient de temps en famille (probablement parce qu'ils partageaient cette activité avec d'autres membres de la famille).

Toutefois, les habitudes télévisuelles des travailleurs ont beaucoup changé ces 20 dernières années. D'abord, le temps moyen passé à écouter la télévision a diminué, passant de 95 minutes en 1986 à 79 minutes en 2005.

Ensuite, lorsque les travailleurs écoutent la télévision, ils sont plus susceptibles de le faire seuls que par le passé.

Selon l'étude, près d'un quart (24 %) du déclin du temps passé en famille était attribuable au fait que les travailleurs avaient écouté la télévision seuls au cours de la journée plutôt qu'avec d'autres membres de leur famille.

On a également découvert dans l'étude que les travailleurs avaient tendance à manger seuls plus souvent en dehors de leur journée de travail. En 2005, 42 % des travailleurs avaient pris au moins un repas seuls comparativement à 28 % en 1986. Il s'agissait du troisième facteur en importance expliquant la baisse du temps passé en famille de 1986 à 2005.

D'autres facteurs ayant eu un impact sur la baisse du temps passé en famille incluent le fait que les travailleurs passaient plus de temps à leurs soins personnels (incluant le sommeil), consacraient moins de temps aux repas pris à la maison et moins de temps aux activités sociales en dehors de chez eux.

**La structure familiale : Les jeunes femmes ayant de jeunes enfants passent plus de temps en famille**

L'étude a permis de déterminer d'autres éléments liés au temps que les travailleurs passaient en famille.

Lorsque tous les facteurs demeurent constants, on estime que les travailleurs ayant des enfants de moins de cinq ans passaient plus de temps en famille que les travailleurs vivant avec un conjoint, mais sans enfants.

Les travailleurs monoparentaux vivant avec un jeune enfant ont passé le plus de temps en famille, soit environ une heure de plus que ceux ne vivant qu'avec un conjoint.

À l'opposé, les travailleurs monoparentaux vivant avec des enfants plus âgés passaient le moins de temps en famille. On s'en étonne peu, puisqu'ils n'avaient pas de conjoint avec qui partager leurs activités en dehors du travail et que leurs enfants avaient sans doute leurs propres activités qu'ils désiraient faire seuls ou avec des amis.

Les femmes sont plus touchées que les hommes par la présence de jeunes enfants dans le ménage. En fait, lorsque des enfants, en particulier en bas âge, étaient présents, les femmes passaient considérablement plus de temps que les hommes en famille (environ trois quarts d'heure de plus).

### Pensée

Une partie importante de la sagesse et de la connaissance consiste à ne plus vouloir transformer les gens en ce qu'ils ne sont pas, mais à accepter ce qu'ils sont, à comprendre leur expérience de vie.

FUN-CHANG

### Pour rejoindre le coordonnateur

-téléphone 418-622-4911 avec boîte vocale

-télécopieur 418-623-9932

-courriel [rdscrqca@videotron.ca](mailto:rdscrqca@videotron.ca)  
(correspondance confidentielle)

### Pour les internautes

#### Site québécois sur la réduction des méfaits

Élaboré et mis en ligne grâce à une contribution financière du Service de lutte aux infections transmissibles sexuellement et par le sang (SLITSS) du ministère de la Santé et des Services sociaux, ce site répond à un besoin exprimé par les intervenants et intervenantes oeuvrant en promotion de la santé et en prévention des ITSS auprès des personnes utilisatrices de drogues par injection présents lors de la 19e rencontre nationale. Géré par l'AITQ, le site a pour objectif de diffuser l'information sur les activités, événements et programmes relatifs à la réduction des méfaits. Le site héberge aussi un centre virtuel de documentation sur le sujet.

<http://reductiondesmefaits.aitq.com/>

Bonne exploration !

### À venir au réseau

Mars	»	14-15-16	: formation de base ds
Mai	»	2	: Activité pour la semaine nationale de la santé mentale
	»	23-24-25	: formation de base ds

**\*\*ATTENTION\*\***

Veillez prendre note que pour participer à la journée d'activité de la semaine de la santé mentale vous devez vous inscrire au moins 10 jours à l'avance (16 avril). Pour ce faire utilisez le formulaire ci-joint. Merci !

**Formulaire d'inscription**

**(Réseau des déléguées et délégués sociaux FTQ Québec et Chaudière-Appalaches)**

Activité : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Nom participante/participant: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

(ville) \_\_\_\_\_ (code postal) \_\_\_\_\_

Numéros de téléphone : (résidence) \_\_\_\_\_

(travail) \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Section locale : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone de la section locale \_\_\_\_\_ Chèque inclus : \_\_\_\_\_

Signature de la personne responsable à la section locale: \_\_\_\_\_